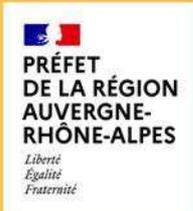


L'Observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille Auvergne-Rhône-Alpes



Bulletin d'informations du 07/07/2022



Bulletin Mensuel de l'observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille juin 2022

La miellée de châtaignier a été très variable selon les secteurs : moyenne en Ardèche, meilleure dans les Chambaran. Le sapin pour le moment n'a rien donné en raison de la sécheresse en particulier dans le Pilat, les orages récents pourraient favoriser une miellée. Les lavandes et lavandins sont en cours de floraison. Selon les secteurs les lavandes fines ont été échaudées par la sécheresse et les productions peuvent être décevantes, par contre les dernières pluies permettent d'espérer des récoltes plus correctes sur les lavandins plus tardifs.

Dans les plaines de l'Ain, le nord Isère, en Haute Loire la fin floraison des ronces a marqué la fin de la saison pour bon nombre de ruchers sédentaires.

Sommaire

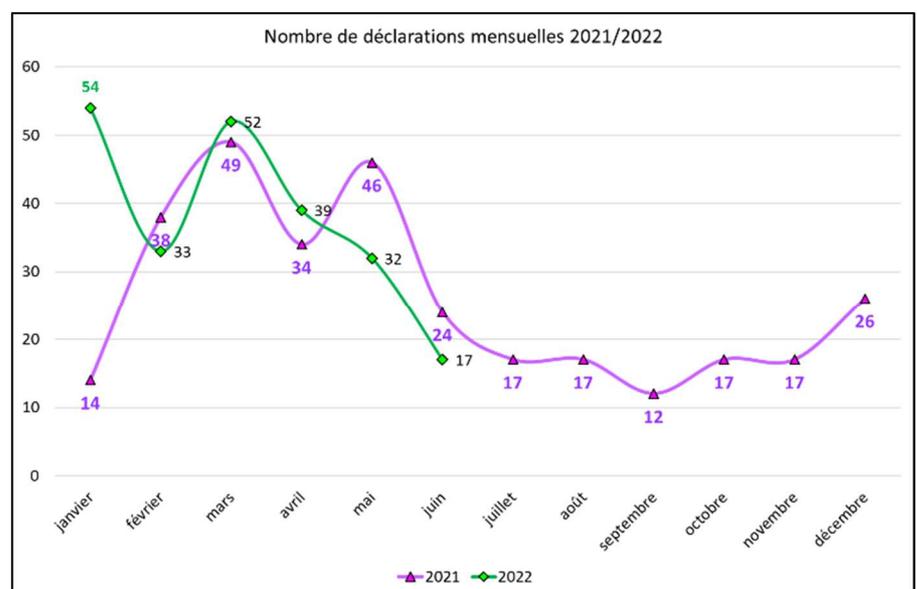
Bilan général mensuel de l'OMAA : p1-3

- dangers sanitaires de première catégorie (DS1)
- mortalités massives aiguës (MMA)
- autres troubles (3V)

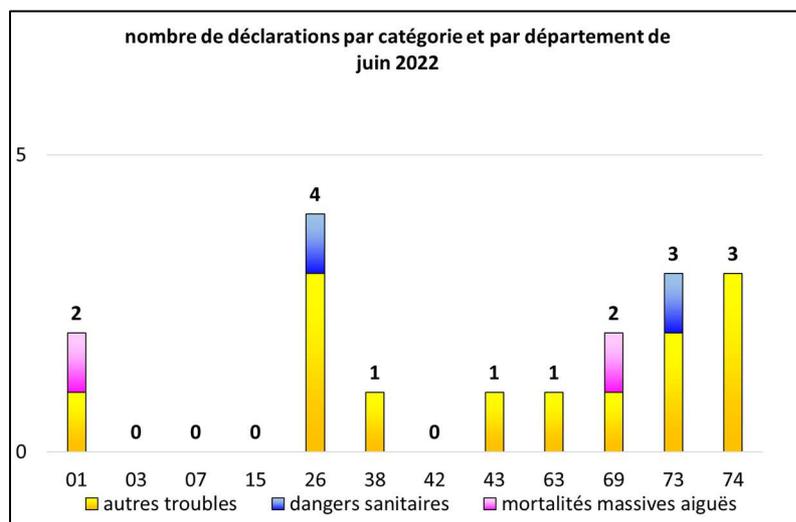
Frelon asiatique : bilan des signalements p4

Actualités du mois de mai : p5

- Formation des TSA
- Les rencontres sanitaires apicoles



Bilan général mensuel des déclarations à l'OMAA



Le Guichet Unique de l'observatoire a enregistré en juin 17 déclarations dans 8 départements, dont 13 ont été gérées par la filière d'investigation « autres troubles » (3V), 2 par la filière dangers sanitaires de première catégorie (DS1), et 2 par la filière mortalités massives aiguës (MMA).

7 déclarations n'ont pas été suivies de visite.

Dans 2 cas, l'apiculteur a refusé la visite, pour 4 autres le problème a été résolu par téléphone, et dans un cas, la déclaration était trop tardive.

Bilan mensuel dangers sanitaires de première catégorie (DS1)

En juin 2 nouveaux foyers de loque américaine ont été détectés, 1 dans le sud de la Drôme et l'autre en Savoie.

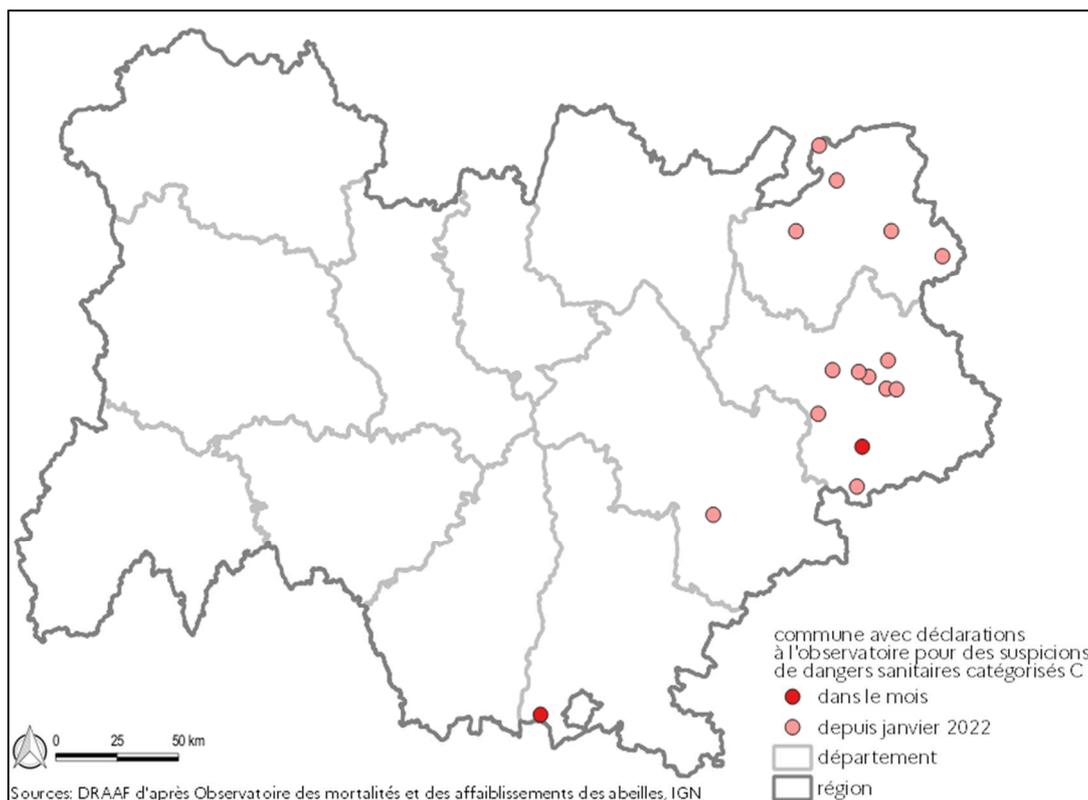
Le foyer du sud de la Drôme se trouve en pleine zone de lavandes

La gestion de cette maladie règlementée impose d'actualiser les emplacements de ruchers occupés.

Les apiculteurs ayant déclaré des emplacements sur les communes voisines des foyers sont contactés par la DDPP pour confirmer ou non la présence de colonies. Actuellement 145 emplacements potentiels ont été recensés dans la zone de surveillance de 5 km autour du foyer.

Les apiculteurs qui reçoivent un message de la DDPP sont invités à répondre au plus vite afin que les mesures de surveillance de l'état sanitaire puissent être réalisées efficacement.

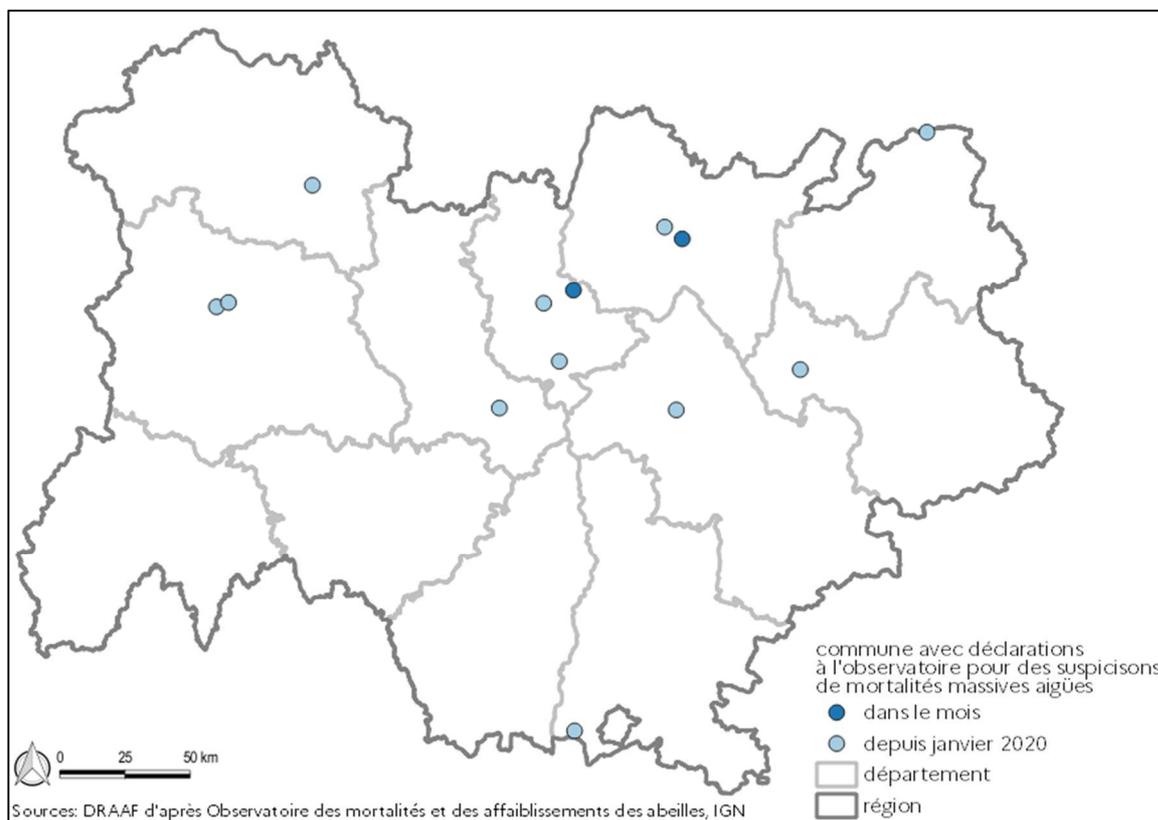
Les apiculteurs transhumants sont incités à consulter la cartographie des foyers sur le site de la DRAAF AuRA avant tout mouvement de colonie



Bilan mensuel des mortalités massives aiguës (MMA)

Deux déclarations ont été orientées vers la filière d'investigation mortalités massives aiguës en juin. Le virus de la maladie noire est finalement à l'origine du premier cas.

Dans le deuxième cas, la visite du rucher a confirmé un événement de mortalité brutal et fugace. Les colonies ne présentaient plus aucun signe clinique particulier lors de la visite, et étaient très belles. Une analyse toxicologique sur abeilles mortes a néanmoins été réalisée. Elle a révélé la présence de résidu d'un fongicide très polyvalent présent dans la composition de 28 biocides, d'un médicament vétérinaire et 2 produits phytosanitaires dont les usages agricoles ne correspondent pas à l'occupation des sols du secteur. Le très faible niveau de résidu de cette molécule peu dangereuse par contact pour les abeilles ne permet pas d'expliquer le phénomène de mortalité observé sur ce rucher qui reste inexplicable.

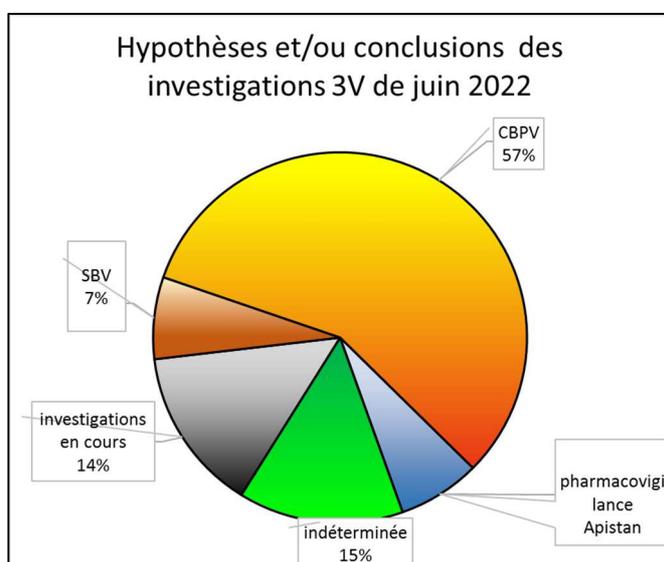


Bilan mensuel autres troubles (3V)

Avec 13 déclarations en juin, le nombre de signalements gérés par la voie autres troubles (3V) est en recul par rapport à 2021 (17) à la même période.

Comme le mois de mai, le mois de juin est dominé par les cas de CBPV avec 8 déclarations orientées

vers cette pathologie. 4 ruchers ont fait l'objet d'une investigation et pour 3 d'entre eux des analyses pathologiques sont en cours pour confirmer la maladie et explorer l'existence de cofacteurs.



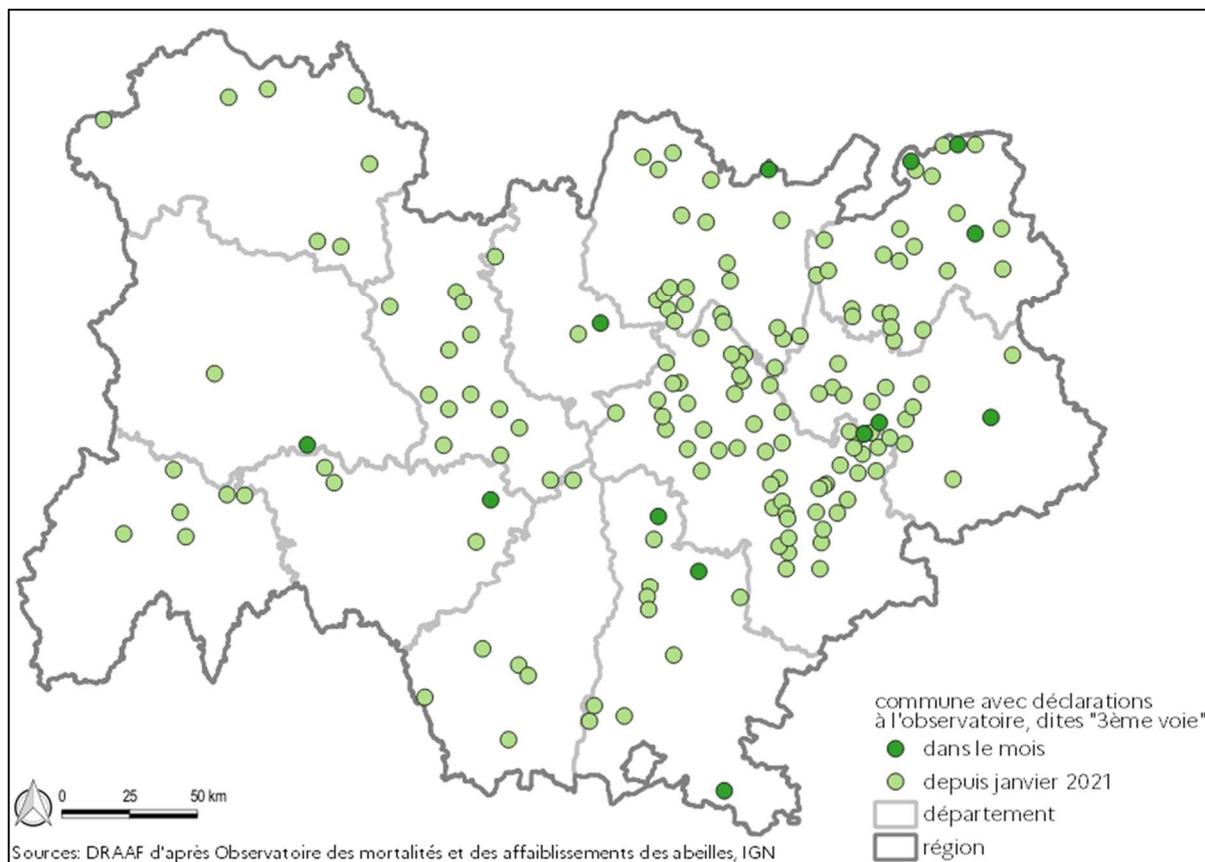
3 déclarations ont été concernées par des troubles du couvain,

- l'un était du au virus du SBV
- le deuxième était négatif aux analyses Loque américaine et loque européenne, l'origine des troubles demeure indéterminée
- quant au troisième, il est encore en cours d'investigation.

Une déclaration tardive de mortalité hivernale a fait l'objet d'un signalement au dispositif de pharmacovigilance, concernant l'Apistan.

Les investigations portant sur des suspicions de cires contaminées évoquées dans le bulletin du mois de mai ont révélé la présence de nombreux contaminants, parfois en concentration élevée permettant de soupçonner des effets délétères sur les colonies. Ces investigations se poursuivent par des tests biologiques d'adultération conduit par le réseau ADA/ITSAP.

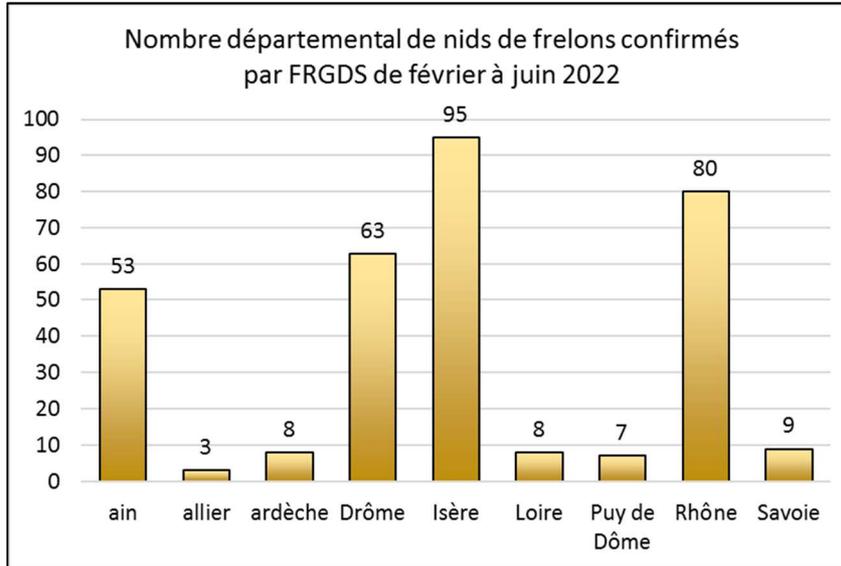
En cas de suspicion de troubles liés à la qualité de la cire, penser à le déclarer à l'OMAA.
Ces déclarations devraient aider à faire évoluer la réglementation concernant la qualité des cires.



FRELON ASIATIQUE(données FRGDS)

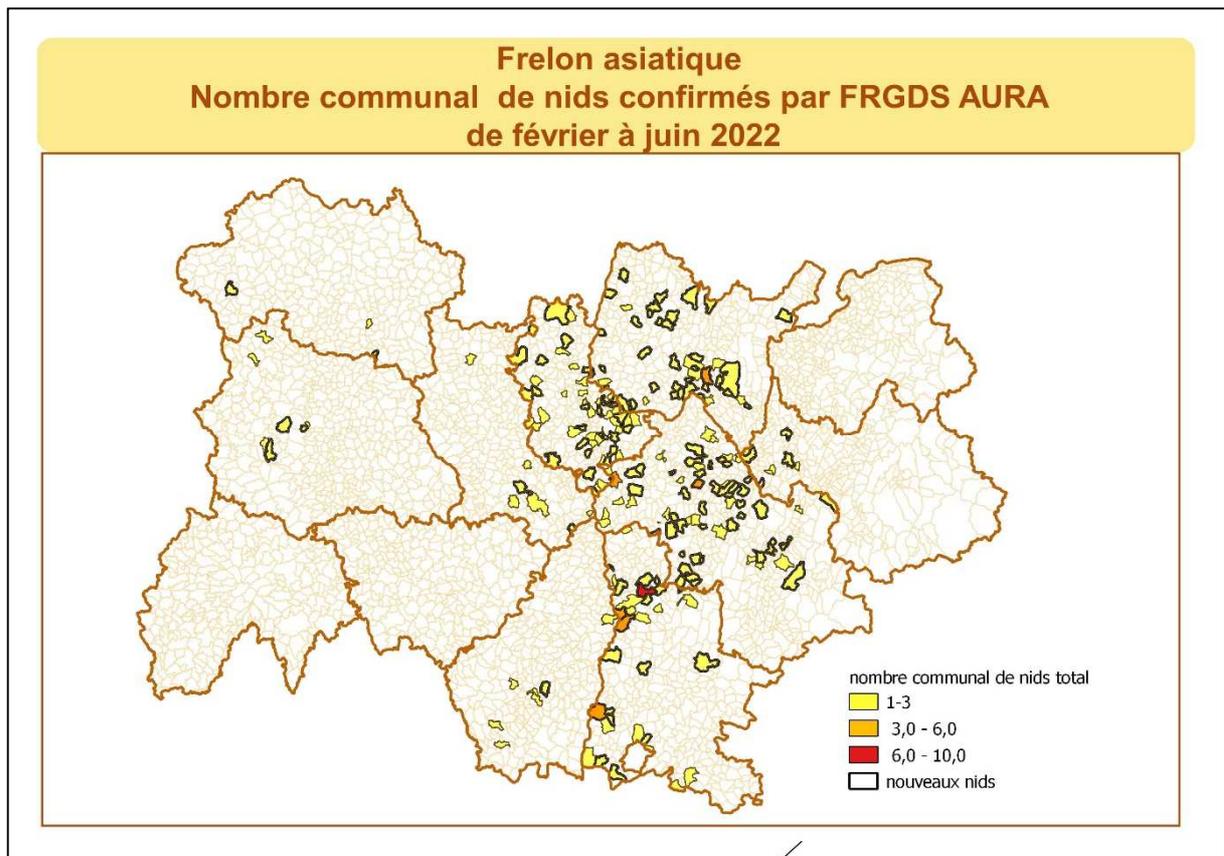
www.frelonsasiatiques.fr

Sur la fin du mois de mai, les nids ont commencé à grossir (20 cm de diamètre en moyenne) avec l'arrivée de la 1ère génération d'ouvrières qui prennent le relais sur les tâches courantes : approvisionnement en matériaux de construction (fibres végétales) pour l'agrandissement du nid, approvisionnement en eau et en protéines pour l'élevage du couvain, protection du nid par les gardiennes,



La fondatrice quant à elle se consacre uniquement à la ponte des œufs qui donneront naissance à des ouvrières adultes 5 à 7 semaines plus tard.

164 nouveaux nids ont été découverts au mois de juin, soit, pour l'ensemble de la région AuRA, un total 326 nids découverts depuis le début de l'année 2022. 204 nids ont été détruits. La destruction a été assurée pour les 3/4 par les acteurs de notre réseau: référents ou désinsectiseurs



Les données cartographiées sont issues de la plate-forme www.frelonsasiatiques.fr.

En cas de suspicion de présence du frelon asiatique, faire un signalement sur la plate-forme www.frelonsasiatiques.fr.

Actualités du mois

Formations TSA (techniciens sanitaires apicoles) :

2 formations sont organisées cet automne :

- Du 19 au 23 septembre puis 21 et 22 novembre –à Vals-près-le-Puy (43),
- Du 3 au 7 octobre puis 5 et 6 décembre à Rives (38)

Inscription :

- auprès du GDS local

ou

- auprès de adeline.alexandre.frgds-aura@reseaugds.com

Les rencontres sanitaires apicoles

3^{ème} ÉDITION
RENCONTRES SANITAIRES APICOLES AUVERGNE RHÔNE-ALPES 2022

6 RENDEZ-VOUS AU COURS DE L'ANNÉE DÉDIÉS À LA SANTÉ DE L'ABEILLE

DATE	THÈME	ACCESSIBILITÉ
17/03	Déclarer à OMAA : un outil pour les apiculteurs	Accessible à tous !
14/04	Lutter contre le frelon asiatique en Auvergne Rhône-Alpes	
12/05	Découvrir l'engagement estival pour maximiser l'efficacité des traitements contre Varroa	
16/06	Réussir son traitement d'été : suivi d'infestation et pièges à éviter	
18/09	S'assurer de l'efficacité de son traitement d'été et savoir réagir	
20/10	Mettre en œuvre un traitement hivernal	

RENDS ET INSCRIPTIONS : www.frgdsaura.fr - Fédération Apiculture du Auvergne et de la Région Rhône-Alpes
DEMANDE DE S'ABONNER : rencontres@reseauapicoles.com

Logos: GDS, GTV, DDPP

3^{ème} édition

Des webinaires de 1h30 par thématique pour être au plus près des apiculteurs de la région à suivre sans modération...

Ouverts à tous sur inscription

5^{ème} rendez-vous le 15/09/2022:

S'assurer de l'efficacité de son traitement d'été et savoir réagir

https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_a7yiJcE8TXKHte6AatkW3w

Comité de rédaction du bulletin mensuel

DRAAF/SRAL
Brigitte Barthelet

GTV
Bénédicte Faure

DDPP de la Drôme
Muriel Orlowski

FRGDS AuRA
Adeline
Alexandre

ADA-AuRA
Marion Guinemer

